

L'appel du Premier ministre arménien aux députés belges

- Le pays a commémoré ce 24 avril le début du génocide de 1915.
- Le Premier ministre Pashinyan demande au Parlement belge d'être cohérent.
- L'amendement qui visait spécifiquement le génocide arménien a été rejeté.

Christophe Lamfalussy
Envoyé spécial à Erevan

Le Premier ministre arménien Nikol Pashinyan demande au Parlement belge d'inclure le génocide arménien dans sa loi contre la négation des génocides, dans un appel enregistré juste après la cérémonie qui honorait mercredi à Erevan la mémoire des centaines de milliers d'Arméniens tués lors des massacres ordonnés par le régime des Jeunes-Turcs entre 1915 et 1916.

"Les génocides doivent être reconnus, condamnés, et il est important de criminaliser leur négation. Car sans cela, on prépare le terrain à de nouveaux génocides", a-t-il dit dans une interview exclusive à *La Libre*.

"Le Parlement belge a reconnu le génocide arménien, poursuit-il. Il est logique qu'il inclue la négation de celui-ci dans ses lois. C'est une question de cohérence. Je demande au Parlement belge de rester constant dans ses principes. C'est très important pour la sécurité globale et la prévention des conflits et d'autres génocides éventuels."

Nikol Pashinyan est l'homme de la "révolution de velours", celui qui a fait basculer le régime et introduit l'an dernier la démocratie en Arménie. Son parti a remporté plus de 70 % des voix lors des législatives de décembre dernier. La famille de cet Arménien de l'Est, ancien journaliste plusieurs fois emprisonné, n'a pas été décimée lors du génocide, mais, dit-il,

chaque Arménien se sent concerné car chacun de ses ancêtres aurait pu être tué. *"C'est une question personnelle et nationale",* dit-il.

Le Premier ministre trouve encourageant que des intellectuels et des politiques turcs aient commencé à sonder le passé de leur pays. *"Il y a vingt ans, le terme même de génocide arménien était strictement interdit en Turquie. Aujourd'hui, même des députés en parlent. Ils ne le font pas pour l'Arménie mais pour la Turquie, leur propre pays. Je considère cela comme une démarche patriotique."*

Le 24 avril, une journée du souvenir

Le président Erdogan avait, le 23 avril 2014, exprimé les "condoléances" de la Turquie aux petits-enfants des victimes du génocide arménien, un petit pas un an avant le centenaire du génocide. Les choses n'ont pas avancé depuis. L'Arménie et la Turquie n'ont toujours pas de relations bilatérales. Nikol Pashinyan espère que ces relations pourront être rétablies, sans préconditions, c'est-à-dire sans que la question du Haut-Karabagh (une enclave arménienne en Azerbaïdjan) interfère dans la relation.

Mercredi, des milliers de personnes déposaient des fleurs devant la flamme éternelle qui brille au mémorial d'Erevan. Une courte cérémonie religieuse, officielle et télévisée en direct, a précédé l'arrivée en silence de la foule. *"Reconnaître notre souffrance, c'est soulager l'humanité",* nous dit Berj Karazian, ténor à l'opéra.

Le mémorial du génocide à Erevan est situé sur une colline qui domine la capitale arménienne, à un jet du stade national. À chaque visite, des chefs d'État ou ministres

Commémoration

Tension belgo-belge

Certains parlementaires de l'opposition étaient particulièrement "remontés" contre le ministre des Affaires étrangères, ce mercredi en soirée. En cause, le fait que Didier Reynders se soit rendu, le jour de la commémoration du génocide arménien, à la chambre de commerce belgo-turque. *"Une attitude inacceptable",* selon un élu du CDH.

y ont planté un sapin. Celui de Charles Michel, à côté de celui de Justin Trudeau, n'est pas très haut puisque la visite du Premier ministre belge date d'octobre 2018. Au loin, on voit, massive et enneigée, la montagne Ararat, le symbole de l'Arménie situé en territoire turc depuis le traité de Lausanne.

Chaque année, Hambik Martinian, 64 ans, de Glendale en Californie emmène des Américains d'origine arménienne de la côte ouest pour la commémoration du génocide. Il est venu déposer une couronne de fleurs. *"Ils ont tué mon grand-père à Ankara en 1915. Comment pourrais-je oublier?",* dit-il.

La mémoire des Arméniens est un bien précieux, entretenu comme un jardin secret, car les familles gardent très peu de souvenirs de leurs ancêtres massacrés: une photo jaunie, un bijou, un document... Leurs maisons ont été réquisitionnées. Les églises ont été pillées, puis laissées à l'abandon. En quelques mois, entre avril 1915 et juillet 1916, près de 1,2 million d'Arméniens, mais aussi des Arméniens, Assyriens et Grecs pontiques, sont massacrés ou déportés vers les déserts de Syrie et de Mésopotamie. Le 24 avril 1915, date de la commémoration, correspond à l'arrestation des intellectuels à Constantinople, prélude au plan d'élimina-

"Il est important de criminaliser la négation des génocides."

Nikol Pashinyan
Premier ministre arménien.

tion conçu par les Jeunes-Turcs.

Un musée qui fait vivre la mémoire

Proche du mémorial, le musée du Génocide illustre sans appel les massacres commis dans l'empire ottoman finissant: les massacres décrétés par le sultan Abdul Hamid II en 1895-1896, ceux de Sassoun en 1904, les pogroms d'Adana en 1909 sans oublier la déclaration par le sultan Mehmed II de la "guerre sainte" en 1914 contre les "infidèles", c'est-à-dire les non-musulmans. Le point d'orgue final fut le plan machiavélique des Jeunes-Turcs en 1916 qui déporta des centaines de milliers d'Arméniens dans des "marches de la mort" vers la Syrie, morts de soif, de faim ou livrés à des bandits kurdes.

En massacrant les Arméniens, l'empire ottoman, allié de l'Allemagne, se débarrassait d'une communauté qui s'était enrichie par le commerce au cours du XIX^e siècle et des minorités chrétiennes qui empêchaient son extension vers les peuples turcophones du Caucase.

Nul ne pouvait ignorer la mécanique qui avait été enclenchée. Au musée est affichée la couverture du magazine *L'Illustration* du 28 février 1903, avec la photo de gendarmes turcs posant devant la tête de trois Arméniens décapités, avec cette phrase: "Ce qui se passe à 40h de Paris".

Signe encourageant, chaque jour, des ressortissants turcs visitent le mémorial.

En Belgique

Amendements rejetés. La dénégalation du génocide arménien ne sera pas spécifiquement condamnable après le rejet mercredi soir, en commission de la Justice, d'amendements au texte de loi. Les dispositions permettant la condamnation de la dénégalation des génocides rwandais et de Srebrenica (Bosniaques) seront intégrées à la loi Moureaux sur le racisme. (Belga)